



CERCLE NAUTIQUE CALÉDONIEN  
• NOUMÉA YACHT CLUB •

# Avenant n°1 aux Instructions de Course

**Challenge Croiseur 2021 :**  
Organisées par le Cercle Nautique Calédonien

Cet Avenant n°1 supprime le paragraphe 9.3 et ajoute le paragraphe 12.1 (c) :

12.1( c ) : Sauf à une porte, un bateau du Comité de Course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

Fait le 02/03/2021 à 12H00

CERCLE NAUTIQUE CALÉDONIEN

